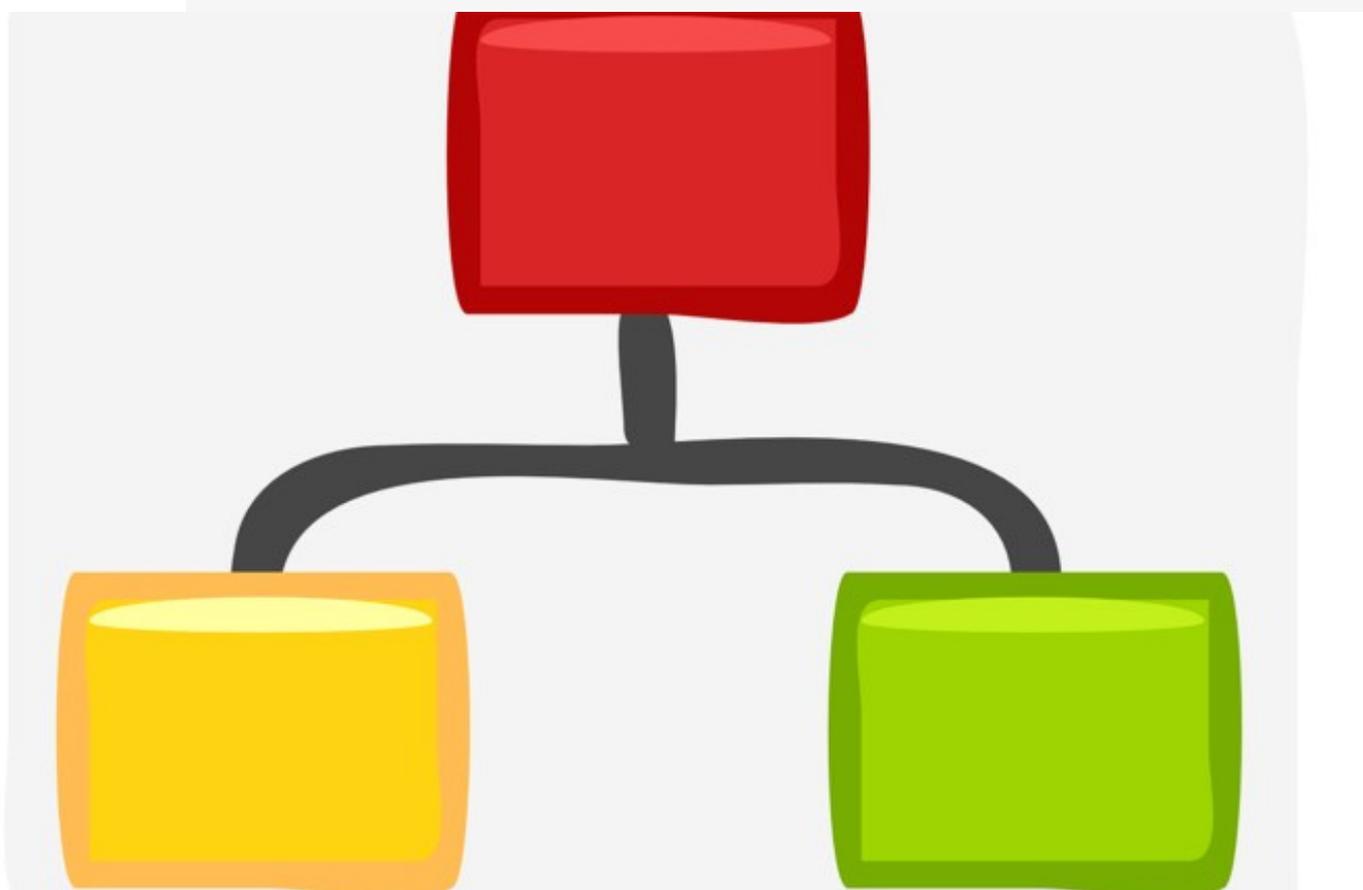


L'ORGANISATION DU TOURISME EN WALLONIE



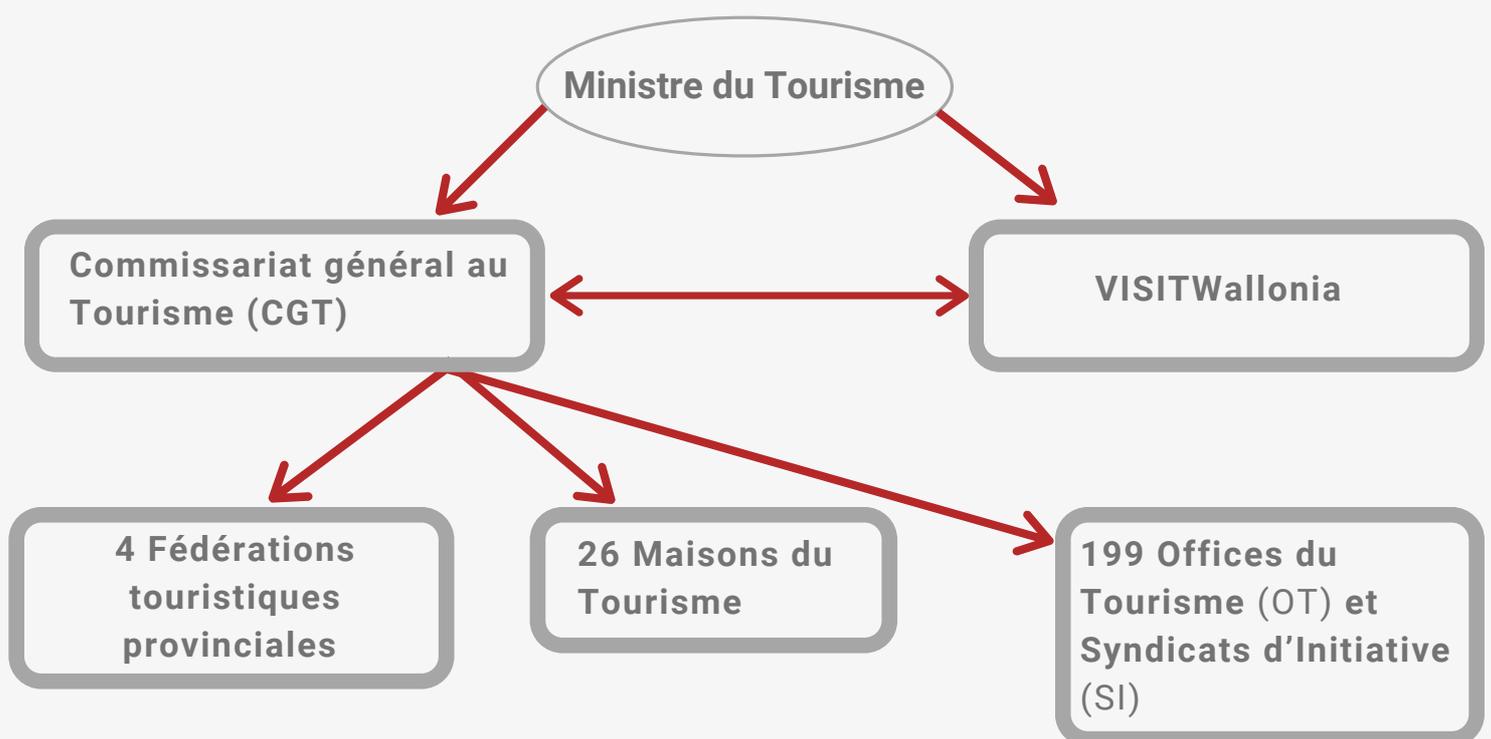
LES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE TOURISME EN WALLONIE

Le tourisme est une matière régionale.

La région wallonne exerce donc cette compétence dans les provinces wallonnes, sur les territoires de langues française.

La Communauté germanophone exerce ses compétences dans les communes germanophones, toutes situées dans la province de Liège. Elle est responsable de la politique du tourisme sur son territoire.

STRUCTURE DU TOURISME EN WALLONIE



La Ministre du Tourisme

La Ministre du Tourisme (Valérie De Bue (MR) depuis septembre 2019) est compétente notamment dans la structuration et la promotion du tourisme en Wallonie.

Commissariat général au Tourisme (CGT)

Ses missions sont nombreuses et convergent vers le développement d'un tourisme de qualité.

Il renforce la professionnalisation du secteur par ses missions de conseils, de reconnaissances, de labellisations et d'aides financières.

Il est uniquement compétent en Fédération Wallonie-Bruxelles de langue française (Communauté française).

Site web : www.tourismewallonie.be

VISITWallonia

L'association chargée de la promotion du tourisme wallon en Belgique et sur les marchés étrangers. À cet effet, l'ASBL valorise l'offre touristique sur son site, réalise des brochures, participe à des foires et salons, etc.

Elle est également responsable de la construction des produits touristiques de loisirs et de tourisme d'affaires.

Elle est uniquement compétente en Fédération Wallonie-Bruxelles de langue française (Communauté française).

Site web : www.visitwallonia.be

4 Fédérations touristiques provinciales

Elles ont pour but le développement et la promotion du tourisme de leur province. Elles doivent inscrire leur action dans la politique menée par la Wallonie en matière de tourisme et coordonner les actions entreprises par les maisons du tourisme de son ressort.

- Fédération du Tourisme de la Province de Liège : www.liegetourisme.be
- Fédération du Tourisme de la Province du Brabant wallon : www.destinationbw.be
- Fédération du Tourisme de la Province du Hainaut : www.visithainaut.be
- Fédération Touristique du Luxembourg belge : www.luxembourg-belge.be

26 Maisons du Tourisme

Elles regroupent plusieurs communes qui forment un "bassin touristique", leurs rôles sont l'accueil et l'information permanents du touriste sur son territoire. Elles sont également chargées de l'organisation, du développement touristique, du soutien aux activités de son ressort et de la promotion.

Par souci de rationalisation, la réforme des Maisons du Tourisme est entrée en vigueur en 2018. Cette réforme a entraîné une réduction du nombre de Maisons du Tourisme. Leur nombre est passé de 42 à 26. En ce qui concerne la province du Brabant wallon, suite à une restructuration, il n'existe plus qu'une seule Maison du Tourisme sur le territoire.

Pour consulter la liste des Maisons du Tourisme et de leur territoire :
www.tourismewallonie.be

199 Offices du Tourisme (OT) et Syndicats d'Initiative (SI)

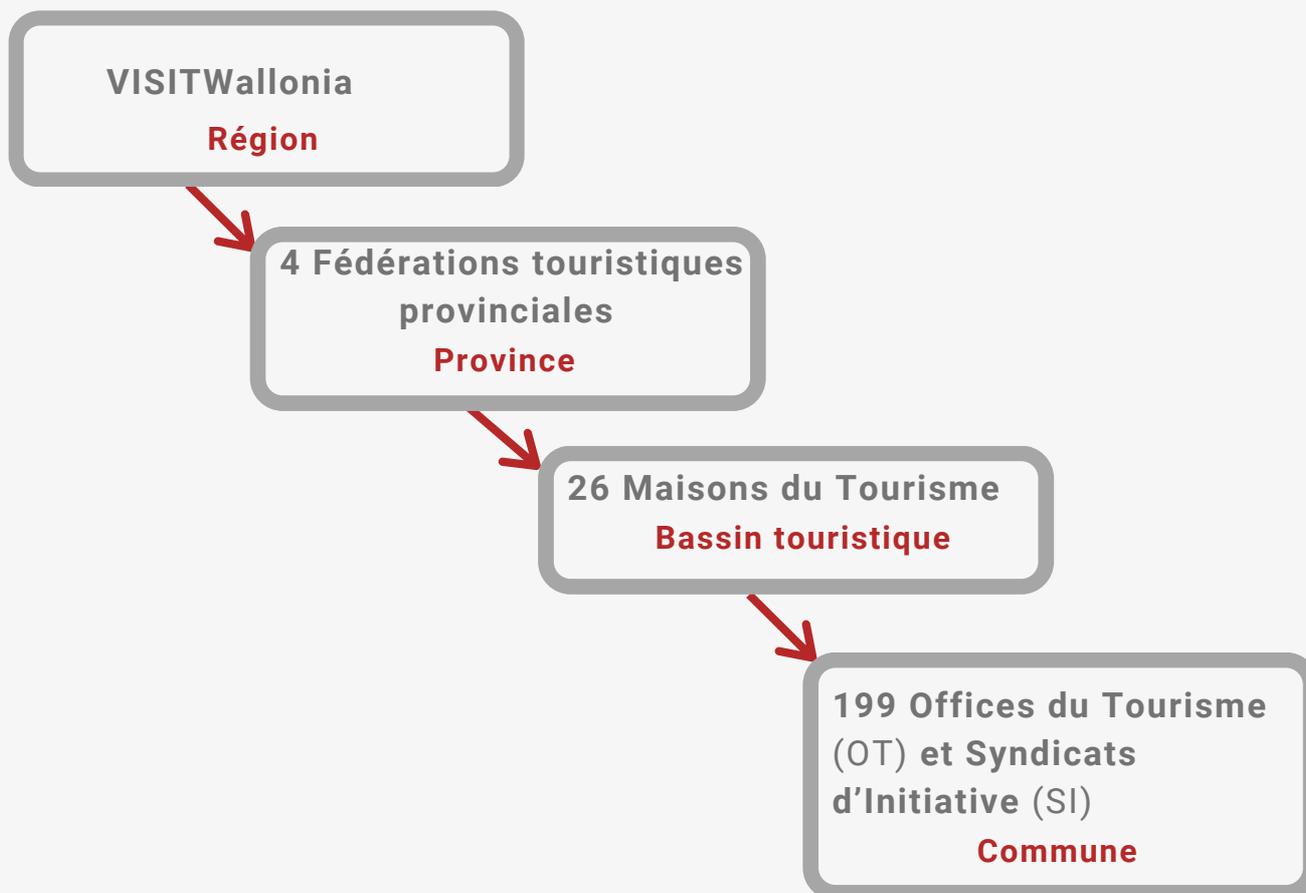
Ils sont chargés de développer et de promouvoir le tourisme dans leur commune, de l'accueil du touriste et de l'information sur un territoire local et durant des périodes restreintes.

- Les Offices du Tourisme sont des initiatives publiques, couvrant l'entièreté du territoire communal.
- Les Syndicats d'initiative sont des initiatives publiques, publiques-privées ou privées; ils peuvent couvrir une commune en entier ou une section de celle-ci.

Exemple : Office du Tourisme de Namur - Syndicat d'initiative de Jambes.

Pour consulter la liste des Offices du Tourisme et des Syndicats d'Initiative :
www.tourismewallonie.be

ORGANISMES EN CHARGE DE LA PROMOTION DU TOURISME WALLON



Depuis la sixième réforme de l'État entrée en vigueur en 2017 qui a introduit la régionalisation du tourisme, les activités de promotion ont été placées sous le contrôle exclusif de VISITWallonia. Afin de garantir le bon développement et la promotion du tourisme en Wallonie, VISITWallonia agit donc sur le plan régional, mais aussi national et international. Elle suscite et fédère les partenariats qu'elle met en place. Les fédérations touristiques provinciales, les Maisons du Tourisme, les Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative font partie intégrante de ces partenariats.

Les fédérations touristiques provinciales ont pour but de développer et promouvoir le tourisme de leur province par l'étude, la conception, l'élaboration et l'organisation d'actions à l'échelon provincial et supra-communal. Ceci se fait en concertation avec les organismes touristiques, ainsi qu'avec la ou les intercommunale(s) de leur ressort œuvrant dans le tourisme. Elles doivent coordonner les actions entreprises par les Maisons du Tourisimes de leur ressort.

Les Maisons du Tourisme agissent sur un territoire d'au moins quatre communes, sauf en cas de dérogation accordée par le/la Ministre du Tourisme. Elles effectuent la promotion touristique de leur territoire au travers de l'accueil et de la mise à disposition d'informations. Elles doivent effectuer leurs actions en concertation avec les Offices du Tourisimes et Syndicats d'Initiative de leur ressort, ainsi qu'avec la fédération provinciale concernée.

Les Offices du tourisme et Syndicats d'Initiative effectuent le développement et la promotion du tourisme de leur commune. Ils mettent à disposition du public toute documentation touristique locale, y compris les publications émises par les Maisons du Tourisme actives sur le même territoire, ou par les fédérations touristiques provinciales dont relèvent les Maisons du Tourisme précitées.

Les Offices du tourisme et Syndicats d'Initiative effectuent le développement et la promotion du tourisme de leur commune. Ils mettent à disposition du public toute documentation touristique locale, y compris les publications émises par les Maisons du Tourisme actives sur le même territoire, ou par les fédérations touristiques provinciales dont relèvent les Maisons du Tourisme précitées.

LES ACTIONS DES DIFFÉRENTS ACTEURS TOURISTIQUES AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES D'HÉBERGEMENTS DE TERROIR

Commissariat général au Tourisme

La direction des Hébergements touristiques

Dès la création du projet, le propriétaire sera confronté à cette direction.

Actions bénéficiant aux propriétaires d'hébergements de terroir autorisés :

- Elle s'occupe de l'instruction, des visites, de l'octroi des autorisations pour l'utilisation des dénominations protégées par le Code wallon du tourisme.
- Elle est chargée du classement de l'établissement en décernant le nombre d'épis ou de clés.
- Elle octroie des subventions à la création, la rénovation, ou l'amélioration des établissements.
- Elle effectue le contrôle périodique pour le respect de la réglementation touristique.
- Elle informe et conseille
- Elle gère les demandes de révisions de classement, les recours ainsi que les plaintes

La direction de la Stratégie touristique

Elle suit la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique de la région wallonne.

Actions bénéficiant aux propriétaires d'hébergements de terroir autorisés :

- Elle met en place une démarche de qualité et une marque territoriale de certification Qualité en Wallonie. Elle coordonne le programme « Wallonie Destination Qualité », le « Tourisme pour tous » et le développement de la thématique du « Vélotourisme » avec le label Bienvenue Vélo. Elle labellise notamment les gîtes et chambres d'hôtes.
- Elle analyse des statistiques annuelles de fréquentation des gîtes et des chambres d'hôtes. C'est donc l'Observatoire wallon du Tourisme (OwT), abrité par la direction, qui coordonne et envoie un formulaire aux propriétaires afin de collecter les données annuelles sur les taux d'occupation de leurs hébergements.

VISITWallonia

Actions bénéficiant aux propriétaires d'hébergements de terroir autorisés :

- Elle accompagne et assure la promotion de tous les hébergements touristiques autorisés sur son site internet, dans sa e-newsletter, sur les réseaux sociaux.
- Elle est responsable de l'Outil Régional de Commercialisation (ORC). Cet outil permet de vendre son hébergement en ligne en direct, les adhérents bénéficient également d'un accompagnement et de conseils personnalisés pour les aider à développer leur business.

Être adhérent au projet ORC, c'est:

- Recevoir un maximum de réservations en direct
- Augmenter ses marges bénéficiaires
- Développer son réseau de vente grâce au relais de son offre sur les sites touristiques régionaux (organismes touristiques, associations professionnelles et autres partenaires locaux)
- Participer à leurs campagnes de promotion sur Internet et les réseaux sociaux
- Bénéficier d'un tarif d'adhésion attractif et de services d'accompagnement personnalisés

Les Fédérations touristiques provinciales

Actions bénéficiant aux propriétaires d'hébergements de terroir autorisés :

- Elles promeuvent le secteur de l'hébergement lors des foires et des salons où les agents distribuent les brochures et valorisent les acteurs touristiques de leur territoire
- Elles participent au développement de l'Outil Régional de Commercialisation (ORC)
- Elles mettent en place et promeuvent des forfaits ou des produits qui allient nuitées en hébergements et activités de découverte par le biais d'organisation de concours, de voyages de presse, de promenades téléchargeables, etc.
- Elles s'occupent de la transmission des informations touristiques utiles aux gîtes et chambres d'hôtes.
- Elles promeuvent sur leur site internet les gîtes et chambres d'hôtes autorisés de leur territoire.
- Elles mettent en ligne des offres avantageuses telles que des « last minutes »

Les Maisons du Tourisme

Actions bénéficiant aux propriétaires d'hébergements de terroir autorisés :

- Elles permettent des rencontres entre les propriétaires d'hébergements touristiques, lors de tables rondes ou de visites de terrain
- Elles réalisent leur brochure annuelle qui présente notamment les hébergements du territoire
- Elles améliorent l'offre touristique du territoire (aménagement de promenades balisées, développement d'une image, organisation d'événements, etc.)
- Elles soutiennent et font la promotion des gîtes et chambres d'hôtes
- Elles sont un point de contact pour bénéficier d'informations concernant le développement d'un projet d'hébergement touristique sur leur territoire

Les Offices du Tourisme (OT) et Syndicats d'Initiative (SI)

Actions bénéficiant aux propriétaires d'hébergements de terroir autorisés :

- Elles organisent des tables rondes ou des visites de terrain pour les hébergements touristiques de la commune afin de permettre aux opérateurs de se rencontrer et d'échanger leurs bonnes pratiques, trucs et astuces, de s'informer sur les nouveautés de l'entité et de garder un lien étroit et concret avec leur Office du tourisme
- Elles réalisent une brochure annuelle promotionnelle, et font la promotion des gîtes et chambres d'hôtes sur leur site web
- Elles sont un point de contact pour bénéficier d'informations concernant le développement d'un projet d'hébergement touristique sur leur territoire

Les hôtels

Fédération Horeca Wallonie (Jambes)

Organisation professionnelle réunissant, défendant et représentant les PME et indépendants wallons du secteur Horeca (hôtellerie, restauration et cafés).

Logis de Belgique (La Roche-en-Ardenne)

Association sans but lucratif existant depuis 60 ans et représentant un groupe d'hôteliers indépendants. Elle compte 24 hôtels affiliés en Belgique. Elle est aussi membre du groupe d'hôteliers indépendants Logis Hôtels regroupant 2.400 établissements en Europe.

Les hébergements de terroir

Accueil Champêtre en Wallonie (Gembloux)

Association sans but lucratif créée en 2001. Elle est née de la fusion des associations Fetourag (ex-Alliance agricole belge) et UTRA (ex-Unions professionnelles agricoles). Elle accompagne et encadre plusieurs types de diversification avec plus de 600 hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, logements insolites), 100 acteurs du circuit-court (producteurs, transformateurs, magasins à la ferme...), 50 fermes pédagogiques et plus de 100 acteurs d'accueil social.

Fédération des Gîtes et Chambres d'hôtes de Wallonie (Jambes)

Association sans but lucratif créée en 1989. Elle accompagne dans leur activité, des propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes en Wallonie. Elle compte plus de 800 hébergements. Elle joue également un rôle dans la promotion des hébergements touristiques de terroir, et dans la représentation et la défense des intérêts du secteur.

Les campings

Fédération des campings de Wallonie (Marche-en-Famenne)

Association sans but lucratif créée en 2007. Elle a pour mission de fédérer, promouvoir et représenter les campings et d'assurer la professionnalisation du secteur de l'hôtellerie de plein air en Wallonie.

Les villages de vacances

Association des villages de vacances de Wallonie asbl (Vilvac) (Somme-Leuze)

Association sans but lucratif. Elle comprend 20 villages de vacances en Wallonie.

Les endroits de camps

Atouts-Camps (Namur)

Association sans but lucratif créée en 2009. Elle travaille principalement sur la thématique des endroits de camp en Wallonie.

Loisirs et Divertissements

Attractions & Tourisme

Musées et Société en
Wallonie

Les loisirs et Divertissements

Attractions & Tourisme (Han-sur-Lesse)

Association sans but lucratif créée en 1982. Elle constitue une association professionnelle destinée à défendre et promouvoir le secteur des attractions touristiques et musées. Elle représente plus de 200 entreprises gestionnaires de plus de 250 attractions touristiques et de musées en Wallonie et à Bruxelles.

Musées et Société en Wallonie (Namur)

Association sans but lucratif créée en 1998. Elle rassemble plus de 170 musées et institutions muséales en Wallonie. Elle œuvre au quotidien à la professionnalisation de ses membres et s'inscrit dans une dynamique de promotion touristique.

Transports

Fédération belge des exploitants d'Autobus et d'Autocars (FBAA)

Les transports

Fédération belge des exploitants d'Autobus et d'Autocars (FBAA) (Bruxelles)

C'est une union professionnelle fondée en 1928. Elle représente les intérêts des entreprises qui proposent des services professionnels de transport routier de voyageurs par autocars et autobus.

Services de voyages

Union professionnelle des agences de voyage

Les services de voyages

Union professionnelle des agences de voyage (UPAV) (Louvain-la-Neuve)

Union professionnelle créée en 1937. Elle constitue l'organisme professionnel de référence pour les agents de voyages francophones situées à Bruxelles et en Wallonie en règle vis-à-vis de leur administration de tutelle et des obligations légales exigées selon leur région.

LES STRUCTURES INSCRITES DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL LOCAL

Ces structures mènent de nombreux projets pour le développement touristique au profit des territoires et des acteurs. Elles créent des synergies entre différents acteurs de développement local et mettent en place des initiatives innovantes et fédératrices.

Elles ont l'avantage d'avoir une vision globale du développement en prenant en compte des thématiques telles que l'agriculture, l'environnement, l'aménagement de territoire, la coopération transfrontalière, etc.

Les GAL (Groupe d'Action Locale)

C'est un Groupement de partenaires des secteurs public et privé : des communes, des associations, des citoyens et des structures privées qui décident de s'associer pour se lancer dans un programme de développement local (LEADER), dans le cadre du Plan wallon Développement Rural (PwDR) 2014-2020.

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) répond plus particulièrement à la priorité : « Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales ».

Chaque GAL développe ses propres projets en fonction des besoins et attentes du territoire. De nombreux points de convergence existent et la collaboration fait partie intrinsèque de leur philosophie.

Les GAL wallons forment un réseau très actif et des temps de rencontre sont organisés à intervalle régulier pour des formations, des échanges de bonnes pratiques et bien d'autres activités invitant à avancer ensemble au sein de leurs projets respectifs.

En Wallonie, le Réseau wallon de Développement Rural est en charge d'animer cette mise en réseau et de stimuler les échanges au niveau européen.

Site web : www.reseau-pwdr.be

Les ADL (Agence de Développement Local)

Présente à la demande de l'Administration communale dans les communes de moins de 40.000 habitants, son objectif est de stimuler des partenariats dynamiques entre les forces vives du territoire et ce, en restant au service du développement durable. Pour ce faire, elles mettent en réseau des partenaires locaux issus des secteurs public, privé et associatif afin de faire émerger des projets créateurs d'activités économiques et d'emplois.

Il s'agit donc de mettre en place des projets viables, vivables et durables et qui répondent aux réalités économiques, sociales et environnementales de notre société. Pouvoir accueillir, aider et orienter les futurs indépendants sont leurs priorités, afin de créer de l'emploi.

C'est dans ce sens qu'une ADL peut par exemple, être à l'initiative de divers projets et activités tels que des séances d'informations (« Comment démarrer mon entreprise ? », l'économie durable, les faux billets en circulation, l'utilisation de Facebook, la diversification agricole, les groupements d'employeurs,...), la promotion des producteurs locaux, la rencontre entre différents secteurs, l'annuaire économique, l'accompagnement des porteurs de projet,...

Site web : www.emploi.wallonie.be

Les Parcs naturels

Ils ont été créés pour préserver et mettre en valeur des territoires ruraux habités à forte identité. Ce sont une ou plusieurs communes qui s'associent pour mettre en oeuvre sur leur territoire des projets de développement durable fondés sur la protection et la valorisation de leur patrimoine naturel et culturel.

Cet outil transcommunal a des missions transversales (préservation et restauration du milieu naturel, aménagement du territoire et paysage, développement économique et rural, accueil, éducation et sensibilisation du public).

Le Parc naturel permet le développement d'un territoire rural dans la logique du développement durable qui concilie l'environnement, l'économie et le social. Les communes qui font partie du Parc naturel décident des projets à mettre en oeuvre pour protéger, gérer et développer durablement leur territoire au travers d'un plan de gestion. Les projets menés sont souvent innovants offrant la possibilité d'expérimenter de nouveaux modes de gestion pour pouvoir, par la suite, étendre les démarches les plus intéressantes à l'ensemble du territoire wallon.

Site web : www.parcsnaturelsdewallonie.be

RND (Ressources Naturelles Développement) et le projet " Les forêts d'Ardenne"

C'est une asbl créée en 1976 pour promouvoir la filière forêt-bois en province de Luxembourg. Au fil des années, le secteur de la pierre a été intégré dans ses activités.

Le rôle de RND est d'apporter des réponses de terrain aux industriels comme aux propriétaires de la ressource naturelle en mettant en place des solutions concrètes, comme des Workshops en Wallonie ou à l'étranger pour les entreprises pierre ou bois, des missions économiques, visites et participations à des salons professionnels nationaux ou internationaux, etc.

RND oeuvre depuis 2009 à la valorisation touristique des forêts wallonnes, sous la tutelle du Commissariat général au Tourisme (CGT) et du Département de la Nature et des Forêts (DNF). RND a donc pour mission de fédérer les structures de portage des 4 différents massifs forestiers (*La Grande Forêt d'Anlier, La Grande forêt de Saint-Hubert, La forêt du Pays de Chimay, La Forêt de la Semois et de la Houille*) afin de valoriser les activités qu'ils proposent au profit d'un projet commun qui associe, de façon innovante, Tourisme et Forêt, et de développer le concept générique « Les Forêts d'Ardenne » à l'échelle wallonne. RND coordonne donc le projet et met à disposition de chacun des membres du réseau d'acteurs son expertise, sa connaissance de la forêt et du tourisme lié à la forêt et au bois.

RND est un opérateur de référence pour les secteurs du bois et de la pierre naturelle, non seulement en Wallonie mais aussi en Province de Luxembourg et dans la Grande Région.

Site web : www.rnd.be